



Health
Canada

Santé
Canada

Health Products
and Food Branch

Direction générale des produits
de santé et des aliments

Bureau d'innocuité des produits chimiques
251 promenade Sir Frederick Banting
Repère Postal: 2201C
Ottawa, Ontario
K1A 0K9

Le 12 décembre 2014

Nos références: IS14070112/13

Karen Provencher
Directrice recherche et développement
Les Produits Sanitaires Lépine Inc
1105 Bersimis
Chicoutimi, Québec
Q7K 1A4

Madame:

Objets: **M-Tout** - Détergent tout usage et **Purgo** - Nettoyant dégraissant concentré

La présente est en réponse à votre lettre du 7 janvier 2014 adressée à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) dans laquelle vous demandez l'autorisation d'utiliser les produits mentionné ci-dessus dans les établissements alimentaires fédéraux agréés. L'ACIA nous a transmis vos soumissions le 29 mai 2014 et a demandé à la Direction générale des produits de la santé et des aliments d'évaluer l'innocuité de ces produits en tenant compte de leurs compositions chimiques et de leurs usages.

Selon les informations que nous possédons présentement, nous ne voyons aucune objection à l'utilisation de ces produits comme nettoyant sur les surfaces en contact avec les aliments dans les établissements alimentaires pourvu que:

- a) il n'y ait pas de contamination des produits alimentaires suite à leurs utilisation;
- b) après leur traitement, les équipements, les ustensiles et les autres surfaces en contact avec les aliments soient rincées à fond à l'eau potable.

Concernant les étiquettes des produits, nous recommandons un énoncé tel qu'en a) ci-dessus d'y être ajouté. Sinon, elles sont jugées acceptables pour leurs utilisations dans les établissements alimentaires.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

Amina Badar
Section des matériaux d'emballage
alimentaire et additifs indirects
Division de l'évaluation du danger des produits
chimiques pour la santé

cc. ACIA